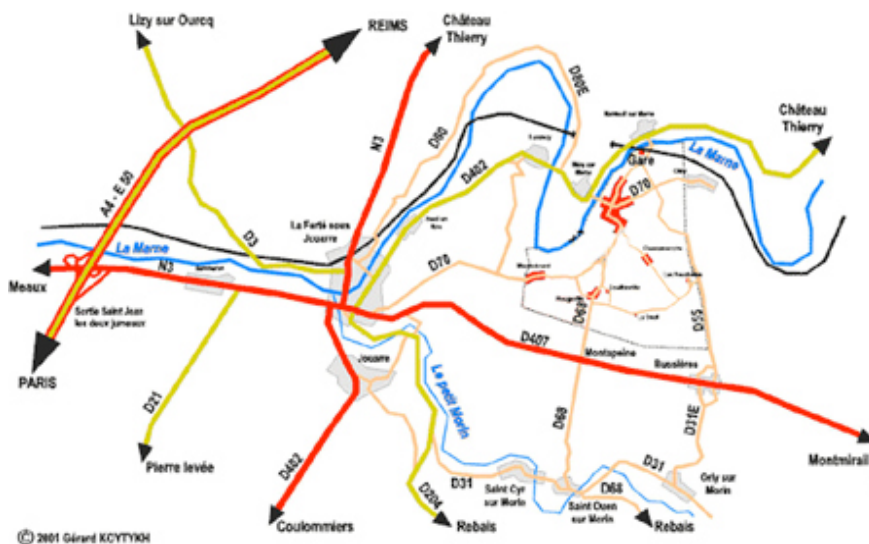


Déplacements

Un territoire bien desservi par le réseau routier

- Jouarre est traversé par la D482 et se trouve à moins de 10 km de l'autoroute A4. Elle se trouve à 20 km à l'Est de Meaux, et 10 km au nord de Coulommiers. Grâce à l'autoroute A4, Jouarre n'est qu'à une heure de Paris (70 km), 40 min de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle et 20 min de la gare TGV de Chessy.

INFRASTRUCTURES ROUTIERES QUI DESSERVENT LA COMMUNE



Un territoire dépendant des villes alentours

- Près de 82% des Jotranciens travaillent hors de la commune. Jouarre dépend du bassin d'emploi de Meaux. Elle se trouve aussi sous l'influence de Paris, dont elle reste relativement proche. Il en va de même pour les loisirs et la consommation souvent effectués hors de la commune.

Une gare proche

- La ligne de Transilien Château Thierry – Paris Est s'arrête à la Ferté-sous-Jouarre. Elle permet de se rendre à Paris en 40 minutes. Des trains et des bus partant de la Ferté-sous-Jouarre permettent de se rendre dans plusieurs communes du département, dont Meaux, Château-Thierry et Coulommiers.

Des projets d'aménagement au niveau régional

- Le Schéma Directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) prévoit une prochaine amélioration de la desserte entre Paris-Est et Château-Thierry après 17h00 du lundi au dimanche, la création d'un train Paris-Est – Coulommiers en soirée la semaine, la création de services routiers entre Meaux et La Ferté-sous-Jouarre en soirée. Ainsi que l'aménagement d'une liaison Montereau - Nangis – Coulommiers – La Ferté-sous-Jouarre (à très long terme).

Un service de transports en commun, vers la gare

- Un service de navette et de ramassage scolaire a été mis en place par la Communauté de Communes. Ces navettes (la ligne 40 des autocars Darche Gros) font la liaison entre Jouarre et la Ferté-sous-Jouarre en semaine (6 allers et 8 retours) et les samedis (3 allers et 3 retours). Ces bus permettent de se rendre à la Gare de la Ferté-sous-Jouarre, et sont très fréquentés.

FREQUENTATION JOURNALIERE - COMMUNE DE JOUARRE
RESULTATS DES COMPTAGES DU SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE DE FRANCE

Années	2005	2007	2009
Nombre de voyageur / jour	683	706	757

Source : Données Darche Gros

Mais une offre de navette qui ne répond pas totalement à la demande

- Les élus de la Communauté de Communes constatent une densification de la circulation aux heures de pointes dans les environs, et tentent d'adapter au mieux les horaires des navettes à ceux des trains, en multipliant les allers-retours. La Ville, pour sa part, demande à la Communauté de Communes des navettes supplémentaires, car il subsiste des horaires creux. Cependant, cette demande n'a pas eu de suite, faute de moyens (coût annuel d'environ 21 000 €). La Ville réfléchit actuellement à un autre financement.

Seuls 20% des Jotranciens se rendent à leur travail en transports en commun

POPULATION ACTIVE DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI, PAR SEXE, LIEU DE TRAVAIL ET MOYEN DE TRANSPORT

	Dans la commune de résidence	Dans une autre commune	Dans un autre département ou région	Hors région en France métropolitaine	Hors région dans Dom ou à l'étranger	Ensemble
Pas de transport	66	4	4	0	0	74
Marche à pied	62	4	4	0	0	70
Deux roues	27	16	0	4	0	47
Voiture, camion, fourgonnette	144	797	187	39	0	1167
Transports en commun	4	78	254	4	4	344
ENSEMBLE	305	898	449	47	4	1702

Source : INSEE, RP 2006.

La dictature de la voiture

- Les ménages sont quasiment obligés de posséder un véhicule motorisé, que ce soit pour se rendre à leur travail, faire leurs courses, ou se divertir. A Jouarre, 90% des ménages possèdent au moins une voiture (près de 50% en possèdent deux). 70% de la population active se rend à son travail en voiture (INSEE-2006).

EQUIPEMENT AUTOMOBILE DES MENAGES

	2006	%	1999	%
Ensemble	1326	100	1090	100
Au moins 1 voiture	1196	90,2	943	86,5
- 1 voiture	615	46,4	576	52,8
- 2 voitures ou plus	581	43,8	367	33,7

Source : INSEE, RP 1999 et RP 2006

Une voirie communale d'entretien coûteux

- Le territoire de la commune de Jouarre est très étendu (42 km²). Les différents hameaux sont parfois très éloignés (jusqu'à 7 km), ce qui oblige encore une fois à utiliser la voiture pour se

Déplacements

déplacer. L'entretien des 110 km de voiries communales est à la charge de la Ville, et représente un budget lourd, qui impose des priorités en termes de réparation.

Des projets d'aménagement au niveau local : une voie verte entre Romény et le bourg de Jouarre

- Une voie verte de 2 km entre le bourg de Jouarre et son hameau de Romény est actuellement en projet. Cette voie à destination des piétons et des cyclistes permettra également un accès sécurisé à la forêt de Choqueuse. La mairie de Jouarre est actuellement en négociations pour acquérir les terrains qui longent la route.



La prise en charge du ramassage scolaire des collèges et lycées par le Conseil Général et la Communauté de Communes

- La gratuité des transports scolaires en Seine-et-Marne encourage les parents à profiter du ramassage scolaire, au lieu d'emmener leurs enfants en voiture au collège et au lycée.

Un ramassage scolaire gratuit pour les écoles de Jouarre

- La Ville a également mis en place un système de ramassage scolaire dans les hameaux de Jouarre. L'urbanisation diffuse du territoire oblige en effet les parents à emmener leurs enfants en voiture à l'école. Les bus scolaires permettent d'y remédier.

Des aides pour les plus démunis

- Le Conseil Général de Seine-et-Marne prend en charge une partie des titres de transports pour les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, et les bénéficiaires de minima sociaux. Ainsi les élèves et les bénéficiaires du RMI peuvent obtenir un titre de transport gratuit (carte Solidarité transport et carte Optile).

Le carburant vert : un projet abandonné après expérimentation

- Le Conseil Général a testé en 2006 l'utilisation du Diester 30% (mélange composé de 70% de gazole et de 30% de Diester) dans les transports en commun. Une soixantaine de cars avaient été équipés. Cependant, le coût de cette opération a conduit le Conseil Général à stopper cette expérimentation.

Des initiatives en faveur du développement durable au niveau départemental : un site de covoiturage

- Depuis septembre 2009, le Conseil Général a mis en ligne un nouveau service gratuit de covoiturage. « Objectif : permettre

Déplacements

aux Seine-et-Marnais de voyager moins cher, de façon agréable, en polluant moins... ». Le site semble bien fonctionner ; il est doté d'une « éco-calculatrice » qui permet aux visiteurs d'évaluer les émissions évitées par le covoiturage.

Des initiatives en faveur du développement durable au niveau local : le Publibus

- La Ville de Jouarre s'est dotée d'un Publibus, un minibus financé par la publicité. Il véhicule les enfants lors des sorties des associations ou du CLSH, et est utilisé pour emmener les personnes âgées au marché de Jouarre.

Les enjeux

- Développer l'offre navette
- Encourager une modification des habitudes de transport des habitants
- Développer les fonctions de la Ville (emplois, loisirs, commerces)

Partage : synthèse des échanges sur le prédiagnostic

La thématique des déplacements apparaît comme un enjeu fondamental pour les participants. Ils ajoutent aux points soulevés par le diagnostic, qui sont par ailleurs largement partagés, les enjeux suivants :

- Les hameaux de Jouarre sont trop peu considérés dans les politiques de transport en commun, et se trouvent isolés des réseaux de transport.
- deux éléments d'aménagement pourraient favoriser les déplacements à pied : l'aménagement d'espaces piétons et l'élargissement des trottoirs.
- L'utilisation du vélo demeure difficile (et dangereuse) à Jouarre. Les participants soulignent notamment le mauvais état de la piste cyclable reliant Jouarre et la Ferté-sous-Jouarre, et l'absence de parking à vélo sécurisé à la gare de la Ferté. L'ouverture d'une voie verte sur le territoire de la commune est considérée comme un point très positif.
- Le problème de la trop faible fréquence des navettes (et du manque de cohérence entre les horaires des navettes et des trains) est un argument avancé pour expliquer le recours quasi systématique à la voiture.
- Le covoiturage est considéré par les participants comme une solution adaptée aux spécificités de la commune.